

Date de la convocation
Le 23 mars 2018

Ordre du jour

- Vote du Compte Administratif et du Compte de gestion 2017
- Opération d'ordre pour tous les DPE des logements rénovés
- Dissolution de la régie informatique,
- Adhésion de la CCPT au SICTOM de CERILLY pour une partie de son territoire
- Achat de la parcelle E117 à Monsieur Thierry de NICOLAY
- Demande de subvention : - AMRF 03
 - Nord Bocage
 - France Alzheimer 03
 - APF Délégation
- Mise à disposition d'accès à Internet en Wifi
- Questions diverses : - Numérué
 - Groupement achat électricité SDE pour bâtiments
 - Lutte contre les chardons
 - Les éoliennes
 - Estrade pour la salle socio culturelle
 - Signaleurs pour la boucle de Tronçais

Le Maire

L'an deux mil dix huit, le vingt sept mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de LE VILHAIN (Allier) dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard SOULIER.

PRESENTS: Messieurs Bernard SOULIER, David MATHIAUD, Emmanuel RIVIERE et Mesdames Sylvie BLANCHARD, Stéphanie PARDOUX, Catherine SADDE, Monique TRIBOULET Sandrine VERMEERSCH

ABSENTS : Messieurs Christian BRAUD (procuration) et Christophe RUE (procuration)

Monsieur David MATHIAUD a été élu secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 10 janvier est lu et approuvé. Aucune observation n'est formulée.

Document déposé à la SP de Montluçon le 13/04/18

Vote du Compte de gestion et du Compte Administratif 2017

- Excédent de fonctionnement	: 106 695,46 €
- Déficit d'investissement	: 48 437,60 €
- Reste à réaliser en dépenses	: 42 178,53 €
- Reste à réaliser en recettes	: 33 563,51 €

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité par les membres ainsi que le compte de gestion du receveur municipal qui présente les mêmes résultats.

Document déposé à la SP de Montluçon le 30/03/18

Opération d'ordre pour tous les DPE des logements rénovés

Monsieur le maire explique que les DPE (Diagnostic Performance Energétique) effectués pour tous les logements rénovés mandatés à l'article 2031 doivent être intégrés aux opérations de travaux concernées à l'article 21318 et propose au conseil municipal, qui accepte à *l'unanimité* les opérations d'ordre budgétaire sur l'exercice 2018.

Document déposé à la SP de Montluçon le 30/03/18

Dissolution de la régie informatique

Après la disparition subite du régisseur, tous avaient espoir de faire revivre le club informatique mais après réflexion, le conseil municipal décide à *l'unanimité*, la suppression de la régie recettes pour l'encaissement des cours informatiques à compter du 29 octobre 2015 date du décès.

Document déposé à la SP de Montluçon le 30/03/18

Adhésion de la CCPT au SICTOM de CERILLY pour une partie de son territoire

La commune de COULEUVRE au sein du SIROM du secteur de Lurcy-Lévis lequel a vocation à être dissous suite au retrait de plein droit de 6 de ses communes membres intégrées au sein de la CA de MOULINS. Le SIROM ne peut plus exercer sur un périmètre géographique devenu trop restreint.

Le conseil communautaire de la communauté de communes du PAYS DE TRONÇAIS (CC PT) a proposé l'extension du périmètre du SICTOM DE CERILLY au périmètre de la commune de COULEUVRE.

Le conseil municipal accepte à *l'unanimité* la proposition.

Document déposé à la SP de Montluçon le 30/03/18

Achat de la parcelle E117 à Monsieur Thierry de NICOLAY

Un échange entre collectivité et particulier n'étant pas envisageable, après l'enquête publique du 17 novembre au 1^{er} décembre 2015 inclus concernant la vente de chemins ruraux, en accord avec Monsieur Thierry de NICOLAY, le conseil municipal décide à *l'unanimité*, d'acheter la parcelle E117.

Demande de subvention : AMRF 03 - Nord Bocage - France Alzheimer 03 - APF
Délégation

AMRF 03 - France Alzheimer 03 - APF Délégation

A l'unanimité, aucune subvention de fonctionnement ne sera accordée à ces trois associations.

Nord Bocage

Subvention de fonctionnement : 9 voix contre et 1 voix pour

Mise à disposition d'accès à Internet en Wifi

Les raisons qui peuvent pousser une mairie à installer le WiFi sont nombreuses. Une mairie est considérée comme un lieu ouvert au public. Dans un milieu rural, proposer aux administrés ou aux touristes de passage, un moyen facile d'accès à Internet, déployer des points d'accès Wi-Fi est une solution simple et évolutive. Toutes les demandes vers les administrations se font en ligne et sont dirigées vers leur portail respectif. La population n'est souvent pas équipée ou peu initiée à ce mode de communication. Après quelques échanges, à *l'unanimité*, tous optent pour l'installation d'une borne proposée par le conseil départemental qui nous accompagne et nous propose une aide financière pour la mise en place d'une telle solution. En aucun cas, il ne pourra s'agir d'offrir une connexion internet permanente à des habitants pour leur usage privé.

Questions diverses :

- Numérue

Le projet se poursuit. Madame Catherine SADDE explique qu'elle a constitué des tableaux pour chaque nouvelle rue comportant le numéro de l'habitation, le nom de l'habitant, le nom du propriétaire et la référence cadastrale. Il ne faut pas oublier les numéros mis en réserve qui correspondent à des terrains nus mais qui pourraient devenir constructibles. Dans cet état récapitulatif, les numéros se suivent.

- Groupement achat électricité SDE03 pour bâtiments

Monsieur le Maire fait lecture du courrier du SDE03 qui sollicite la commune pour effectuer un Groupement achat d'électricité pour les bâtiments. A titre expérimental, le conseil municipal avait opté pour l'achat groupé d'électricité de l'éclairage public voilà moins d'un an. Toujours en phase d'observation, nous attendons de tirer les conclusions. La réponse doit être donnée d'ici la fin du mois, date de clôture d'inscription pour le marché public 2019 - 2020. En l'absence de confirmation, nous pourrions prétendre à ce groupement de commandes qu'au-delà de 2020.

- Lutte contre les chardons

Après lecture de l'arrêté N°1086 rendant obligatoire la lutte contre le chardon des champs et le chardon lancéolé, le conseil municipal ne souhaite pas intégrer la liste des communes participantes.

- Les éoliennes

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal de son entretien avec le chef de projet du bureau d'Etudes Ecosoleil-Ecovent chargé de développer des projets éoliens partout en France. Après avoir soumis la carte des possibilités d'implantation sur notre commune proposée par la société, monsieur le Maire explique que ce programme n'est pas viable car nous sommes dans le périmètre des ondes du relais TDF et dans le couloir de passage des avions militaires.

- Estrade pour la salle socio culturelle

L'idée d'avoir une estrade homologuée est retenue.

Il faut faire établir un devis avec deux hauteurs possible 0,40 m et 0,60 m.

Il faut connaître les dimensions de l'ancienne estrade.

Il faut savoir si une estrade maintient la capacité de la salle socio culturelle en matière de sécurité, c'est-à-dire 184 personnes debout et 120 personnes assises.

- Signaleurs pour la boucle de Tronçais

Comme chaque année, la boucle de Tronçais passe dans notre village. Ce sera le 21 avril 2018. Madame Monique TRIBOULET fait le point sur les signaleurs disponibles. Il est également déterminé à quel niveau du parcours est fixée la prime offerte par le maire et les adjointes.

Au chemin des Thibaudat : Monsieur Bernard SOULIER

A la route de la Bâche : Emmanuel RIVIERE

Au chemin de Chez Daut : Une voiture en stationnement

Au carrefour D146 et D16 : Monique TRIBOULET et Catherine SADDE

Au monument aux morts : Stéphanie PARDOUX

A la route du cimetière : Michel PARDOUX

Au point de vue : Thierry BLANCHARD - David MATHIAUD et Sandrine VERMEERSCH

Madame Catherine SADDE explique qu'elle a participé à plusieurs réunions intéressantes dont elle relate brièvement les sujets :

- Conférence sur les CYBER ATTAQUES
- Forum des Associations
- Enherber pour ne plus désherber

Elle a rédigé des compte-rendus et les distribue pour information.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 23 heures 45.